Télétravail : l'UNSA Fonction Publique attend une négociation ambitieuse

L'UNSA Fonction Publique a été destinataire d'un courrier de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, proposant l'ouverture d'une négociation sur la place et le rôle du télétravail dans la fonction publique.

Cette négociation pourrait aboutir à un accord majoritaire selon les nouvelles règles de la négociation collective.

Après les réticences rencontrées pour sa mise en œuvre, le télétravail s'est imposé ces derniers mois, répondant notamment aux exigences de lutte contre la pandémie. Il est nécessaire d'une part d'accroître les possibilités d'accès au télétravail et les conditions de travail des agents en télétravail, d'autre part de faire du télétravail un véritable instrument de qualité de vie au travail et d'articulation de la vie professionnelle avec la vie personnelle.

Lors de son conseil national du 18 mars, l'UNSA Fonction Publique a décidé de répondre favorablement à l'ouverture de cette négociation qu'elle revendiquait.

Les attentes et les enjeux sont grands. L'UNSA souhaite par conséquent que la négociation porte sur tous les aspects liés au télétravail (volontariat et réversibilité, droit à la déconnexion, prise en charge des équipements et des coûts, protection des données, égalité professionnelle, …).

L'UNSA insistera sur la nécessité d'un accord cadre qui couvrira les trois versants de la fonction publique et qui devra déclencher des négociations plus ciblées par ministère, par collectivité ou par établissement hospitalier. Les dispositions en cours, qu'elles résultent de concertations récentes ou plus anciennes, devront alors être actualisées à la lumière de cet accord cadre.

Pour l'UNSA Fonction publique, l'un des enjeux de cet accord est de faire du télétravail une expérience positive qui contribue à rendre la nature du travail plus intéressante, gratifiante et collaborative et donc à renforcer l'efficacité des services publics.

Bagnolet, le 19 mars 2021
Luc Farré
Secrétaire Général de l'UNSA Fonction Publique

Contact presse : Angiocom - Alfonso Lopez Herrera 07 50 88 65 22 - alfonsolopezh@angiocom.fr